



**Protocole additionnel, fait à Genève, le 20 février 2008, à la Convention relative au contrat de transport international de marchandises par route (CMR) concernant la lettre de voiture électronique, fait à Genève, le 19 mai 1956 - Ratification par la Suède.**

Il résulte d'une notification du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies qu'en date du 9 mars 2020, la Suède a ratifié le protocole désigné ci-dessus, qui entrera en vigueur à l'égard de cet État le 7 juin 2020, conformément au deuxième paragraphe de l'article 8 du protocole.

